

**Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal
Conseil municipal du 2 juillet 2024 à 20h30**

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Yves Loir, Adjoints, Guillaume Chapet, Catherine Ceraudo, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Emmanuelle Sormail et Thomas Bonfils Conseillers.

Absents excusés :

Laëtitia Lepaisant donne pouvoir à Guillaume Chapet
Jean-Pierre Girard donne pouvoir à Thierry Masson
Catherine Ballay donne pouvoir à Christine Groetzinger
Martine Melet donne procuration à Yves loir
Gabriel Massart

Absent : Titouan Poncelin de Raucourt,

Secrétaire : Christine Groetzinger

Approbation du procès-verbal du 04/06/2024

DELIBERATIONS :

Décisions modificatives

Monsieur le maire explique qu'à la demande de la trésorerie et en raison d'une subvention du Département en 2021 inscrite par erreur sur le budget commune, il convient de régulariser cette somme sur le budget assainissement. De plus nous avons une insuffisance de crédit concernant les frais d'études du projet des travaux de restauration de l'église. Nous devons inscrire au budget les dépenses par l'opération suivante :

**DECISION MODIFICATIVE
COMMUNE**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
1323- Départements		5320.98		
203- Frais d'études ...		5600.00		

Vote à l'unanimité

Sinistre mur

Un administré nous expose sa problématique sur son mur de clôture. Il nous indique que ce serait dû au remblaiement du chemin puis aux travaux d'éclairage effectués sur le chemin en parallèle.

Nos assurances ne prennent pas en compte pour cause de vétusté.

Le SDESM préconise une procédure entre expert et validation au tribunal si besoin

Notre avocate nous conseille d'avoir une convention entre les parties.

Après discussion les membres ont voté, à la majorité, 2000€ :

50% 4 pour

2000€ 8 pour

100% 1 pour

Informations

Point financier 1^{er} semestre

Dépenses :

Energies : 50k€ / 45k€

Reste des postes sous maîtrise, atterrissage 800k€ / 818K€

Recettes : 1200k€ / 1190K€ mais nous sommes à risque de 41731€ sur les dotations.

Point STEP

2 sociétés ayant répondues à l'appel d'offre, en étude par la commission appel d'offre et notre maitre d'œuvre.

Tour de table des commissions

Les préparatifs concernant le festival de la caravane du coin se sont bien déroulés.

Adressage : nos bases locale et nationale ont été intégrées reste une procédure à faire

Colis des anciens : Catherine Ceraudo fera le choix des produits pour constitution de celui-ci

Questions diverses

Fin de séance 22h05

Fait et délibéré en séance, le 2 juillet 2024.